



ELECTIONS GENERALES DE DECEMBRE 2021

Désignation des délégués du **Personnel administratif et paramédical de l'Hôpital Erasme** appelés à siéger en 2022 et 2023 à l'Assemblée plénière de l'Université (les autres corps votent via une application en ligne pour laquelle aucune procuration ne peut être donnée à un autre électeur).

FORMULAIRE DE VOTE PAR PROCURATION

(à imprimer et à remettre au Président du bureau de vote)

Je soussigné(e)

Nom et prénom du mandant :

Numéro matricule :

mandate expressément par le présent formulaire

Nom et prénom du mandataire :

Numéro matricule :

*en vue de voter en mon nom à l'occasion du scrutin organisé à l'Université libre de Bruxelles les **mercredi 8, jeudi 9 et vendredi 10 décembre 2021***

Fait à : le :

Signature du mandant :

Rappel de l'article 24 du Règlement électoral de l'Université

<https://www.ulb.be/elections>

Tout électeur peut en mandater un autre pour voter en son nom.

Le mandataire doit être inscrit sur la même liste des électeurs que son mandant. Il ne peut être porteur que d'un seul mandat.

SERVICE DU GREFFE DE L'UNIVERSITÉ

Bureaux : Campus du Solbosch – bâtiment R19 (niveau 4) – avenue Roosevelt, 19 – 1000 Bruxelles
De 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

Téléphone : M. Hubert VAN WEYENBERG 02 / 650 45 79 – Courriel : elections@ulb.be

Site web : <https://www.ulb.be/elections>